



MINUSCA

## COMMUNIQUE DE PRESSE

CP/SPK#040/2015

### HERVE LADSOUS ANNONCE L'ETABLISSEMENT D'UNE ZONE SANS ARME A BAMBARI

**Bangui, le 8 septembre 2015** - Le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies, Hervé Ladsous, a annoncé l'établissement d'une «zone sans arme » à Bambari effective dès aujourd'hui, 8 septembre 2015, à partir de 17h00.

La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) «a pris la décision d'établir une zone sans arme à Bambari afin d'assurer l'intégrité physique et la libre circulation de la population civile, ainsi que l'accès des travailleurs humanitaires aux populations vulnérables » a-t-il déclaré.

Cette décision fait suite à l'appel que la population de Bambari a lancé le dimanche 6 septembre à M. Ladsous pour davantage de protection contre les groupes armes sans distinction qui sévissent dans cette région.

«La MINUSCA accueille l'engagement des groupes armes à respecter cette mesure comme moyen concret d'améliorer la sécurité de la population a Bambari, créer les conditions favorables au retour des personnes déplacées, et permettre le début de l'enregistrement des électeurs sur Bambari qui doit commencer le 14 septembre » s'est félicité M. Ladsous. La MINUSCA veillera à l'application de cette mesure.

Le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies termine ce 8 septembre une visite de quatre en République centrafricaine pour réitérer le soutien des Nations Unies à la veille d'un rendez-vous aussi important que les élections générales prévues en octobre 2015.

Communication and public information office



<http://minusca.unmissions.org>



[Facebook.com/minusca.unmissions](https://www.facebook.com/minusca.unmissions)



[@UN\\_CAR](https://twitter.com/UN_CAR)